



PÔLE SERVICES À LA POPULATION
DIRECTION ENFANCE & ÉDUCATION

Service : Règles restauration scolaire, périscolaire & extrascolaire
Réf. : PH / n° 1- 2018

Objet : Inscriptions rentrée scolaire 2018/2019

Madame, Monsieur,

La Ville de Compiègne propose à tous les enfants scolarisés de bénéficier de la restauration scolaire, des accueils périscolaires et des centres de loisirs du mercredi, sous réserve d'une inscription à renouveler chaque année.

Vous trouverez, ci-joint, le dossier de pré-inscription pour la rentrée scolaire 2018 / 2019 (un par famille). Je vous prie de bien vouloir remplir lisiblement le formulaire et remettre impérativement l'ensemble des documents avant le **26 MARS 2018** à la direction de l'école. **Tout dossier d'inscription incomplet entraînera l'application des tarifs maximums.** Toutes les pièces demandées devront être fournies en 1 seule fois. En cas de garde alternée, chaque parent devra fournir son propre dossier.

Les tarifs ainsi que les règlements intérieurs des restaurants scolaires et des accueils périscolaires sont consultables à l'accueil de la Direction Enfance & Education de la Mairie de Compiègne ou en ligne sur la page d'accueil du Portail Famille (<http://www.mairie-compiegne.fr> rubrique portail famille).

Par ailleurs, j'attire à nouveau votre attention sur le fait que **vous devez disposer d'un compte sur le Portail Famille. LES RÉSERVATIONS EN LIGNE DE TOUTES LES PRESTATIONS SONT OBLIGATOIRES.** A défaut, des majorations de 3 € seront appliquées par prestation.

Si vous n'avez pas encore de compte, il est nécessaire de demander dès maintenant sa création en envoyant un mail à regie-cgps@mairie-compiegne.fr afin de recevoir votre identifiant et mot de passe.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'accueil de la Direction Enfance & Education au 03 44 40 73 81.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à l'Enseignement & à la Formation

Sylvie OGER-DUGAT



DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION 2018/2019

(à remettre à l'école au plus tard le 26 mars 2018)

Cantine

Accueil périscolaire

Centre de loisirs

Je possède déjà un compte Portail

Je demande la création d'un compte famille (compte Portail)

E-mail obligatoire : _____@_____

INFORMATIONS FAMILLE

(à remplir en MAJUSCULES)

MÈRE				PÈRE			
NOM:				NOM :			
PRÉNOM :		Date de naissance :... / ... / ...		PRÉNOM :		Date de naissance :... / ... / ...	
ADRESSE :				ADRESSE :			
VILLE :		Code Postal :		VILLE :		Code Postal :	
Tél :		Mobile :		Tél :		Mobile :	
Situation familiale :				Situation familiale :			
Profession :				Profession :			
ENFANTS							
NOM	PRÉNOM	Né(e) le	Sexe	Nom de l'école (préciser A ou B / 1 ou 2)	Classe à la rentrée 2018/2019	* PAI (oui/non)	
		... / ... / ...					
		... / ... / ...					
		... / ... / ...					
		... / ... / ...					

* PAI : Protocole d'Accompagnement Individualisé signé (allergie alimentaire) : préciser dans cette colonne OUI ou NON.

PIECES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES (photocopies à fournir)

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (déménagement à signaler impérativement)
- Dernier avis d'imposition année 2017 sur les revenus 2016 (les 4 pages)
- Attestation de paiement des prestations CAF (du mois précédent)
- Carte Nationale d'identité (du parent ou des parents facturés)

- Toute inscription vaut acceptation des règlements intérieurs en vigueur (accessibles sur le Portail Famille).
- Pour tout dossier d'inscription incomplet, le taux de tarification le plus haut sera appliqué, sans recours possible.
- Je déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant le temps périscolaire.
- Les réservations doivent être effectuées obligatoirement sur mon compte Portail Famille. A défaut, les repas consommés sans réservation seront majorés, sans recours possible.
- Les factures seront envoyées par mail et consultables sur mon compte Portail Famille.
- Je m'engage à régler les factures et les avis de sommes à payer du Trésor Public. A défaut, des poursuites seront engagées par le Trésor Public et une majoration sera appliquée sur les factures.

Cochez après avoir pris connaissance des articles ci-dessus.

Fait le : / /

Signature du ou des parents

Cachet de l'école